

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2012

Date convocation : 27/03/2012

Absents : LANSELLE Olivier, RAMOS Jean-Claude, SOARES Américo (procuration donnée à Rolande AZAM)

1-Compte administratif 2011 : Voté à l'unanimité des suffrages exprimés.

	Mandats émis	Titre émis	Solde
Budget Principal			
Fonctionnement	346 619.98 €	363 792.14 €	17 172.16 €
Investissement	233 876.65 €	406 513.92 €	172 637.27 €
Résultat reporté 2010 Fonct.		11 070.08 €	11 070.08 €
Résultat reporté 2010 Invest.	- 33 025.50 €		- 33 025.50 €
Résultat 2011 Fonctionnement			28 242.24 €
Résultat 2011 Investissement			139 611.77 €
Budget annexe Assainissement			
Exploitation	28 631.06 €	27 685.68 €	- 945.38 €
Investissement	37 455.80 €	21 015.50 €	- 16 440.30 €
Résultat reporté 2010 Fonct		11 309.45 €	11 309.45 €
Résultat reporté 2010 Invest.		14 631.12 €	14 631.12 €
Résultat 2011 Fonctionnement			10 364.07 €
Résultat 2010 Investissement			- 1 809.18 €
Lotissement de La Bouriette			
	0.00€	0.00 €	0.00 €
Résultat reporté 2009	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat 2010			/
CCAS			
Fonctionnement	40.00 €	200.00 €	160.00 €
Résultat reporté 2010		2 128 .98 €	2 128.98 €
Résultat 2011			2 488.98 €

2- Taux des taxes locales 2012: Accord à la majorité des suffrages exprimés (8 pour, 1 abstention) pour revaloriser le produit attendu des taxes locales pour l'année 2012 et voter les taux des taxes locales suivants pour l'année 2012 :

Taxe d'habitation 6.90 %

Taxe Foncier bâti 11.80 %

Taxe Foncier non bâti 56.79 %

3- Budget primitif 2012 : le budget principal et ses budgets annexes assainissement, lotissement et CCAS, ont été approuvés à l'unanimité des membres présents, dont les balances générales sont les suivantes :

Libellés	Dépenses	Recettes
Budget Principal		
Section de fonctionnement	304 380.00 €	304 380.00 €
Section d'investissement	521 452.00 €	521 452.00 €
Budget annexe Assainissement		
Section fonctionnement	37 213.00 €	37 213.00 €
Section investissement	20 360.00 €	20 360.00 €
Budget annexe « Lotissement de la Bouriette »		
Section de fonctionnement	112 000.00 €	112 000.00 €
Section d'investissement	110 000.00 €	110 000.00 €
Budget annexe « CCAS »		
Section de fonctionnement	6 988.00 €	6 988.00 €

Les principaux investissements prévisionnels inscrits au budget sont les suivants :

- **Travaux de Voirie** (FAVIL) pour 34 300 € TTC, subventionnés à hauteur de 12 500 €
- Réfection de **l'électricité de la partie de la halle du foirail** mis à la disposition de la Boule Tanusienne pour 5 100 € TTC
- Suite des **travaux de réhabilitation de l'ancienne école** en 4 logements locatifs sociaux destinés à l'accueil familial pour personnes âgées et ou handicapées, pour 379 952 € TTC, solde de subventions (Région, Département, DETR) pour un montant de 299 226 €
- **Mobilier accueil familial** pour 46 000 €
- **Réfection des WC publics** Place du Ségala pour 11 000 €
- Création d'un **columbarium** de 9 cases au cimetière de Tanus pour 5 800 €

4- Subvention aux associations 2012 : Ont été voté à l'unanimité les subventions suivantes :

Pour les associations de la commune :

- Comité de la Foire du Ségala	700 €
- Comité des Fêtes de Tanus	500 €
- Football Club Tanusien	300 €
- Club de l'Amitié	183 €
- Amicale de l'Age d'Or	183 €
- Boule Tanusienne	150 €
- GV Viaur	92 €
- Sté de Chasse Tanus	92 €

Autres demandes de subvention attribuées :

Association Viaur Cérou	135.00 €
Association de Soutien à Domicile	135.00 €
Association des Parents d'élèves du Lycée	
Jean Jaurès à Carmaux (participation prêt livres scolaires)	100.00 €
Centre Social de Puy St Georges (permanences emploi relais formation)	2 000.00 €
Association Agrée de Pêche Protection du Milieu Aquatique de Carmaux (AAPPMA)	50.00 €

5- Questions diverses

* **Convention d'utilisation de la halle du foirail:** Rappel des termes de la délibération 13 février 2012 portant sur la signature d'une convention de mise à disposition de la halle du foirail aux trois associations suivantes : Boule Tanusienne, Comité des Fêtes et Comité d'Organisation de la Foire du Ségala. Suite à une réunion commune entre la mairie et les trois associations, un accord a été établi sur l'occupation de la salle par ces trois associations. Il a été demandé de pouvoir signer cette convention de mise à disposition pour une durée de 10 ans. Accord à l'unanimité pour signer cette convention pour une période de 10 ans.

* **Renouvellement ligne de trésorerie:** accord à l'unanimité pour renouveler une ligne de trésorerie de 190 000 € auprès du Crédit Agricole, pour palier au décalage entre le paiement de la facture et la réception des subventions pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne école

* **Concessions au columbarium du cimetière de Tanus** : il a été décidé que les concessions au columbarium seraient vendues, à perpétuité, pour la somme de 650 €. Le produit de ces ventes sera entièrement versé au budget général pour compenser les frais de mise en œuvre de cette structure.

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM